Ambasciata d'Italia - Ottawa

DOCUMENTATION GÉNÉRALE REQUISE POUR UNE DEMANDE DE VISA POUR PARTICIPATION À UNE COMPÉTITION SPORTIVE

1. Justificatif de résidence dans la circonscription consulaire d'Ottawa : facture de services publics ou permis de conduire.	
2. Justificatif de résidence légale au Canada : passeport canadien, carte de résident permanent ou visa valide pendant au moins trois mois après la date de retour prévue. Pour les voyageurs qui ne retournent pas au Canada après avoir quitté l'espace Schengen : visa ou document de voyage approprié autorisant l'entrée dans le pays de destination.	
3. Formulaire de demande dûment rempli et signé. Si le demandeur est mineur : Lettre signée par les deux parents, autorisant le voyage et s'engageant à assumer la responsabilité financière de l'intégralité du séjour. L'autorisation de voyage doit être signée par les deux parents auprès du Bureau des visas, sur présentation d'une pièce d'identité valide. Si l'un des parents ou les deux résident à l'étranger, ils doivent signer l'autorisation auprès du consulat italien dans leur pays de résidence.	
4. Une photographie d'identité récente en couleur (prise au cours des six mois précédant le dépôt de la demande), de face, sur fond clair et conforme aux normes de l'OACI : https://www.icao.int/sites/default/files/FAL/Annex_A-Photograph_Guidelines.pdf.	
5. Passeport valable au moins trois mois après la date de retour prévue. Le passeport doit également comporter au moins deux pages vierges.	
6. Copie de la réservation des billets d'avion aller-retour ainsi que de l'itinéraire complet. Il est précisé que l'achat préalable des billets d'avion ne garantit pas la délivrance du visa.	
7. Réservation hôtelière indiquant le numéro de réservation, le nom du demandeur, l'adresse et le numéro de téléphone de l'hôtel, ou déclaration d'hébergement signée par la personne invitant le demandeur, accompagnée d'une copie de sa pièce d'identité.	
8. Justificatif de ressources financières suffisantes pour subvenir à ses besoins (conformément à la directive du ministère de l'Intérieur du 1er mars 2000) : relevés bancaires des trois derniers mois, faisant clairement apparaître le nom du titulaire du compte, ainsi que les bulletins de salaire, le cas échéant. Si le demandeur est financièrement à la charge d'un membre de sa famille, il doit présenter une **déclaration sous serment de prise en charge financière**, accompagnée d'une copie de la pièce d'identité avec photographie du membre de la famille concerné ainsi que de ses relevés bancaires des trois derniers mois.	
9. Lettre d'invitation du CONI, de la fédération sportive italienne compétente ou de l'organisme organisateur, attestant de la participation de l'intéressé à la manifestation sportive et sollicitant la délivrance du visa.	
1**0.** Police d'assurance médicale de voyage valable dans l'ensemble de l'espace Schengen. Veuillez souligner ou mettre en évidence les éléments suivants : le nom du demandeur ainsi que la couverture des frais médicaux d'urgence (minimum 30 000 €), y compris les frais d'hospitalisation et le rapatriement pour raisons médicales ou en cas de décès.	
11. Enveloppe Xpresspost préaffranchie (ou toute autre enveloppe préaffranchie et préadressée d'un service de messagerie), portant l'adresse du demandeur en tant que destinataire et celle du Consulat en tant qu'expéditeur, accompagnée d'une photocopie de l'enveloppe, afin de permettre le retour du passeport.	

NOTES